COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 9 mai 1843.

Les affaires de ces trois derniers jours ont été importantes; nous referons nos lecteurs aux remarques faites au bas de chaque article. Les produits de l'Ouest continuent à arriver sur le marché, mais ils sont immédiatement réembarqués pour le Nord.

Le temps a été très agréable. Le fleuve a monté de 3 pouces; il est actuellement à 11 pieds 9 pouces au-dessus de la marque ordinaire des basses eaux.

COTON—Arrivé depuis le 5 cour. de Louisiane et Mississippi 3,846 balles, Tennessee et North Alabama 3,531, Mobile 164, ensemble 7,171 balles. Expédié dans le même espace de temps: pour Liverpool 4,237, Havre 4,830, Bordeaux 697, Hambourg 340, Marseille 74, la Havane 135, New York 541, Boston 69; ensemble 10,921 balles. Ce qui fait une réduction sur le stock de 3,750 balles, et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 103,722 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,		4,728
Reçu ces trois dern. jours	7,171	
Antérieurement,	984,773	991,944
		996,672
Expédié ces trois dern. jours	10,921	
Antérieurement,	882,029	892,950
Stock en mains ce soir 9 mai		103,722

Depuis notre revue de mardi dernier, la demande de coton a encore été très bonne; cette continuation d'amélioration doit être attribuée à la baisse du taux du fret et à la hausse du change. Les détenteurs ont obtenu dans les prix un nouvel avantage de 1/4 à 3/8. La demande a été générale, néanmoins nous avons remarqué qu'une grande partie des affaires ont eu lieu pour le Mexique, et comme on savait qu'il y est venu un ordre important pour cette contrée, et que cet ordre doit être rempli sur le marché, la circonstance n'a sans doute pas peu contribué à la hausse des prix. Les ventes de samedi ont été de 2,600 balles, celles d'hier de 2,000, et celles d'aujourd'hui de 5,200, ce qui porte le chiffre total des ventes de ces trois derniers jours à 9,800 balles. Nos cotes sont comme suit:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi:

Ordinaire et bas, de	4 3/4 à 5 1/2
Ordinaire,	6 à 6 1/2
Bon ordinaire,	7 à 7 1/4
Bon ordinaire et petit courant,	8 à 8 1/4
Petit courant et courant,	9 à 9 1/4
Bon courant,	10 à 10

Tennessee et North Alabama,

Ordinaire et bas,	5 1/4 à 6 1/4
Ordinaire,	6 1/4 à 6 3/4
Bon ordinaire,	7 à 7 1/4
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/2 à 8
Petit courant et courant,	8 à 8 1/2
Bon courant,	8 à 9

TABAC.—Les grandes opérations que nous signalions à notre dernier rapport ont été suivies de très bonnes demandes; les ventes de ces trois derniers jours ont été de 1100 boucauts. Le marché conserve un très bon aspect, et malgré les fréquents arrivages qui ont lieu, le stock ne paraît pas vouloir s'accumuler.

Les prix continuent toujours à être ceux portés à nos dernières cotes, c'est à dire: qualité ordinaire 2 1/4 à 2 3/4, 3 1/8 à 3 3/4 et 4 1/8 à 4 3/4, beaux lots 5 1/8 à 5 3/4, 5 3/4 à 6 1/4, et 6 3/8 à 6 3/4; choix 7 1/4, 7 3/4 et 8 1/4 à 9. Nous signalons parmi les opérations de ces trois derniers jours les transactions suivantes: 44 boucauts de choix, savoir: 26 F 6, 8 B 4, 9 X 3; 91 boucauts savoir: 20 F 4 1/2, 24 B 3 1/2, 45 X 2 1/2, 2 O 1 1/2; 69 boucauts savoir: 1 F 4 1/2, 16 B 3 1/2, 26 X 2 1/2, 25 X 2 1/4, 2 O 1 1/2, 104 boucauts savoir: 20 F 4 1/2, 43 B 3 1/2, 34 X 2 1/4, 7 O 1 1/2, 76 boucauts savoir: 16 F 4 3/4, 22 B 3 3/4, 6 B 3 1/2, 22 X 2 1/2, 27 boucauts à 2 1/4 et 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 4 3/4; 12 boucauts X 2 1/4 et 2 1/2; 21 boucauts X 4 1/4 à 3 1/2, 20 boucauts à 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/4; 9 boucauts à 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2; 5 boucauts à 3 1/4, 3 1/4 et 4 1/4, 110 boucauts, savoir: 6 F 4 1/2, 16 B 3 1/2, 23 X 2 1/2, 37 X 2 1/4, 29 X 2, 91 boucauts savoir: 16 F 4 3/4, 48 X 2 1/2, 3 O 1 1/2; 84 boucauts savoir: 4 F 4 3/4, 2 B 3 3/4, 13 B 3 1/2, 12 X 2 3/4, 10 X 2 1/2, 8 X 2 1/4, 4 X 2, 1 O 1 1/2; 100 boucauts savoir: 21 F 4 1/2, 44 B 3 1/2, et 35 X 2 3/8.

Arrivé depuis le 5 du courant, 1,784 boucauts; expédié dans le même espace de temps: pour Cowes 806, Marseille 614, Hambourg 183, Bordeaux 30, la Havane 85, New York 85, Norfolk 11, ensemble 1,596 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1842 Septembre 1. Stock en main		2,255
Reçu ces trois dern. jours	1,734	
Antérieurement	35,528	37,262
		39,517
Expédié ces trois dern. jours	1,596	
Antérieurement,	21,129	23,825
Stock en mains ce soir 9 mai		15,692

SUCRE.—Le marché n'a pas été plus animé depuis notre dernière revue, mais la demande est régulière et les prix continuent à être très fermes. La plus grande partie des transactions a eu lieu pour l'Ouest. Nous cotons sur habitation extrême de 3 à 4 1/2. Il n'y a plus maintenant que quelques récoltes offertes en vente.

Les sucres de la Havane sont toujours calmes à 6 et 6 1/2 les bruns, blancs 9 1/2 à 10 1/2.

MELASSE.—Les arrivages de cet article sont toujours peu importants, tandis que la demande au contraire en est très active. Nous cotons aujourd'hui sur habitation le cyprès de 17 à 17 1/2 cents par gallon. Les prix, comme on le voit, ont déjà augmenté, et ils ont encore aujourd'hui une tendance à la hausse. Les lots s'enlèvent aussitôt débarqués sur la Levée. Pas de vente sur habitation.

FARINE.—Les arrivages ainsi que nous le disions précédemment sont toujours limités et les prix se sont en conséquence maintenus très fermes. La demande néanmoins est restreinte à ce qui est strictement nécessaire à la consommation de la ville et des environs. Nous cotons la superfine $4 75 par baril.

PRODUITS DE L'OUEST.—Les arrivages de provisions ont été très forts, mais la plus grande partie a été immédiatement réembarquée pour le Nord. Les prix se sont maintenus à nos cotes précédentes. Porc en bonne demande, mess 8 50, prime 7 25, M. O. 7 00 à 7 25. Le porc en masse commence à arriver librement. Nous signalons une vente de 10,000 livres à 2 50, et une autre de 30,000 livres à 2 50. Il a encore été fait une vente de plates côtes et épaules à 2 50. Nous cotons le lard en barils à 5 1/2, prime [illegible] en barils, mess 7 75 à 8 00, en barils 4 à 4 1/2. Le graisse est très calme, nous n'avons eu à faire mention d'aucune vente depuis notre dernière revue. Nous continuons à coter cet article de 4 1/2 à 5 1/2, selon la qualité. Le Bacon est en bonne demande, plats cotés très fermes à 4 1/2, épaules 2 1/2 à 3 1/4, jambons sans enveloppe, cotes 4 1/2 à 5.

WHISKEY.—Il s'est survenu quelque amélioration dans la demande de cet article; les détenteurs ont obtenu une légère hausse. Rectifié 15 à 15 1/2. Pas de commun sur le marché.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Le stock de ces articles s'est accru et la demande en a été très limitée, néanmoins les prix se sont maintenus sans changement. Toile du Kentucky, 12 1/2 à 13 comptant, 14 à 14 à terme, de l'Inde 13 à 14 selon la qualité et les conditions. Corde du Kentucky 4 1/2 à 6.

CAFE.—La demande de cet article, bien loin de s'améliorer, est au contraire encore plus limitée, les prix sont les mêmes, c'est à dire le Havane prime vert 7 1/4 à 7 1/2, Rio 7 1/2 à 7 1/2.

SEL.—Les forts arrivages qui ont eu lieu depuis notre dernière revue ont forcé les détenteurs à baisser leurs prix. Nous signalons une vente de sel gros à bord à 90 c. prix en magasin sont les mêmes.

LANT DE BALEINE.—New Bedford 35, Nantucket 34, les demandes en sont limitées.

CHANGE.—A l'exception d'aujourd'hui que la demande est ralentie, elle avait été très active depuis notre revue de mardi. Les taux sont à peu près ceux d'aujourd'hui comme suit:

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	6 1/2 à 7 p. ct. prime.	
France,	5f 30	do
New-York, 60 jours de vue	pair.	
Chèque à vue,	4/4 à 1 p. ct. prime	
Philadelphie 60 jours de vue	pair.	
Do à vue	3/4 à 1 p. c. prime	
Boston 60 jours	pair.	

FRET.—Une grande quantité de navires étant arrivés dans notre port, le taux du fret a de nouveau fléchi, deux navires ont été affrétés pour Liverpool à 3/8. Il n'y a que peu d'offres. Le fret pour les Etats-Unis a également fléchi.

FRET

Coton pour Liverpool	3/8
Do du Havre,	3/4 à 7/8
Do de New York,	1/2
Do de Boston,	1/2
Tabac pour Cowes,	10s
Do du Londres directement,	[illegible]
Do de New York,	$ 00
Do de Boston,	5 50 à 6
Do de Philadelphie,	00 à 00

MARCHE MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS

Billets du trésor des Etats-Unis.

Ceux de $1000	1 à 1 1/2 pr. ct. de prime	
do 500	1 à 1 1/2	do
do 50 et 100	1 à 1 1/2	do
Billets de la Banque Consolidée	33 à 35 p. c. escompte	
do Commerce	23 à 25	do
do Citoyens	37 à 39	do
do Améliorations	81 à 83	do
do Atchafalaya	85 à 80	do
do Exchange	80 à 81	do
do Orléans	41 à 43	do
do le la 1re Municipalité	10 à 12	do
do 2de do	10 à 12	do
do 3me do	63 à 65	do
do Alabama	12 à 13	do
do Kentucky	pair à 1 p. cent	do
do Tennessee	1 à 2 1/2	do
do Ohio	0 à 0	do
do Illinois	61 à 65	do
do Indiana	1 à 2	do

DERNIERES DATES.

New-York	avril 30	Londres	avril 3
Boston	avril 29	Liverpool	avril 4
Baltimore	mai 1	Paris	avril 1
Washington	mai 1	Havre	mars 31
Philadelphie	mai 1	Bordeaux	mars 24
Charleston	mai 3	Vera-Cruz	avril 24
Havane	mai 2	Mexico	avril 19
Galveston	avril 29	Tampico	mars 28

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Creole, Dillingham, Bordeaux, Jenkins & Tigler
Norfolk, Snow, Havre, F Crosby
Brick Zaine, Wilkins, Nassau, F P Beck
Clarissa, Watts, Boston, Bridge & Bro
Iolanta, Boston, St John, N. B. Hamilton & co
Goel. Adelaide, Sampson, Philadelphie, Kearney & co
Danube, Rich, New York, F P Beck

ARRIVES

Bateau de remorque Lion, Pinniget, des Passes.
Bateau de remorque Paul Jones, Gow, des Passes.
Bateau de remorque Adriatic, Kinney, des Passes.
Bateau de remorque Giraffe, Whon, des Passes.
Bateau de remorque Pilot, Stark, des Passes.
Navire Talleyrand, Healey, de Liverpool.
Navire Chateaubriand, Laborde, du Havre.
Navire Caledonia Brander, Malony, de Liverpool
Navire Mount Vernon, McManus, de Liverpool.
Navire Michigan, Hasty, de Liverpool
Navire Rochester, Owen, du Havre.
Navire London, Baker, de Glasgow
Navire Nova, Bowne, de d'Anvers
Navire Pennsylvania, Gross, de Liverpool.
Barque Sarah Hand, Herrick, de Bordeaux
Brick Mary Ann, Whitehead, de Nassau
Goel. Tasso, Almy, de New York.
Goel. Warsaw, Berdick, de Charleston.
Goel. John W. Tyler, Birch, de Kingston, Ja.
Goel. J W Taylor, Burch, de Montego Bay, Ja.
Steamer Carrier, Choate, Lafourche.
" Gov. Yell, Martin, Balize
" Brilliant, Hart, Bayou Sara.
" Fashion, Fallerton, Mobile.
" Ontario, Carother, Port Caddo.
" Little Fine, Mason, Cincinnati.

☞ Le steamer ALEXANDER SCOTT, cast. J Swon, partira aujourd'hui, 10 du courant à 4 heures P. M., heure à laquelle les passagers sont invités à se rendre à bord.
10 mai J R SHAW & Co. agents.

A VENDRE sur la Levée en débarquement du brick Isaac Mead, de Marseilles.
300 barriques vin rouge de la marque Elisée Baux,
150 barils vin blanc,
100 caisses vin muscat,
300 caisses absynthe,
20 do Kirschenwasser,
120 do Liqueurs,
100 do Curaçao,
20 do Eau de vie de Dantzic
BLANCHARD, EIMER & Co.,
29 avril—10 20, Bienvill

BOTTES, souliers et brodequins—140 caisses en débarquement des bricks Hokomok et Oceanea, à vendre à bas prix pour du comptant par
9 mai

SUCCESSION de Fatime Fitzgerald, f. c. l.—Les créanciers de la susdite succession sont priés de bien vouloir se faire connaitre à M. Armand Pitié, curateur de ladite succession, 74 rue Conti, et de lui présenter une note du montant de leurs créances, et des titres sur lesquelles elles sont fondées. Nouvelle Orléans, 9 mai 1843. 10 mai

IL a été perdu hier, un check No. 102 de $300, tiré par M C. Birkle, sur la Banque de la Louisiane, que le public est prévenu de ne pas accepter; attendu que le paiement en a été arrêté à la Banque. C. BIRKLE.
10 mai—1 93, rue de la Douane.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Wm. Jones Jnr.—Wm Jones Senr. est venu en cour et y a enrégistré un compte de son administration de la succession de Wm. Jones Jnr. et à moins d'opposition faite à ce compte, dans les dix jours, ce compte sera homologué.
Par la Cour, le 9 mai 1843.
10 mai—3 en 10j PERSIFOR F. SMITH, juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de G. W. McDonie!—J. McKinley est venu en Cour et y a enrégistré un compte de son administration comme curateur de ladite succession et à moins d'opposition faite d'ici à dix jours à ce compte, il sera homologué conformément à la loi.
Par la Cour—Le 9 mai 1843.
PERSIFOR F. SMITH,
10 mai—3en10j Juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de James Bourdon—Denis Murphy est venu en cour et y a enrégistré le tableau final de distribution dans l'affaire de ladite succession, et à moins d'opposition faite d'ici à dix jours audit tableau, il sera dument homologué.
Par la cour—Le 9 mai 1843.
PERSIFOR F. SMITH,
10 mai—3f en 10j Juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Mardi le 9 mai 1843—Présent l'hon. A. M. Buchanan juge—Joseph A. Beard, Charles Pitts et George R. Beard vs. leurs créanciers et les créanciers de Beard, Pitts & Co.—No. 14,329—Sur motion de L. C. Duncan, avocat de Charles Pitts syndic des créanciers des insolvables et sur l'enregistrement d'un tableau de distribution dans ladite cour. Il est ordonné que les créanciers des insolvables et tous autres intéressés, déduisent dans les dix jours de la première publication de cet ordre, les motifs pour lesquels ledit tableau de distribution ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit tableau, et le syndic déchargé de toutes responsabilités dans cette affaire.
Extrait des minutes—Nlle.-Orléans, le 10 mai 1843
T. GILMORE,
10 mai—6f,10,12 15,17,20. Dép. Greffier.

CAFE de Rio de très bonne qualité, actuellement en magasin, à vendre par
10 mai WM. PREHN & Co. 36 Douane

MARCHANDISES pour les marchés du Mexique—Platilles, Bretagnes, Drilles &c. en magasin, à vendre par
10 mai WM. PREHN & Co. 36 Douane

ARDOISES, comtesses, vicomtesses et grandes dames, à vendre par
10 mai WM PREHN & Co. 36 Douane

ETOFFES pour mousquitaire—Un assortiment blanches dernièrement reçues et à vendre en magasin, par
10 mai Wm. PREHN & Co. 36 Douane

COTONNADE dernièrement reçues, à vendre en magasin, par
10 mai Wm. PREHN & Co, 36 Douane

VIN de Bucellas en magasin et à vendre par
10 mai WM. PREHN & Co, 36, Douane

CAFE vert de la Havane en débarquement du navire à vapeur Alabama, à vendre par
10 mai GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

CLOUS fer de Suède—dimensions assorties, à vendre par
10 mai GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

HUILE de Baleine d'automne et d'hiver, à vendre par
10 mai GEO E CLIFFORD, 47, Poydras.

CORDAGE de Manilles de toutes dimensions, à vendre par
10 mai GEO E CLIFFORD, 47, Poydras.

SALERATUS—10 barriques, en débarquement de la barque Georgiana, à vendre par
10 mai ROBERTS & HALL, 78, Magasins.

CLOUS et Chevilles—500 barillets fer de Suède, à vendre par
10 mai—6 HAGEDORN & CRAMER, 66, Bienville.

TABAC de Cube en feuilles, en magasin et à vendre par
10 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CAFE de la Havane, à vendre par
10 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

SUCRE blanc de la Havane, à vendre par
10 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CIGARES en papier, à vendre par
10 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti

CAPSULES de Mothes, (légitimes) à vendre par
10 mai J. M. LAPEYRE, 17, Conti.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par
10 mai PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse

CHANGE sur Paris, à vendre par
10 mai—4 BLANCHARD, EIMER & Co. 21 Bienville

CUIRS—100 cuirs secs et salés, à vendre par
10 mai—6 BLANCHARD, EIMER & Co. 24 Bienville

OSNABURGS de Lowell 7/8 et 4/4 de large, derniers et toile rayée de Hamilton, à vendre par
10 mai HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

TOILE à draps d'Appleton 4/4, Winthrop 4/4 et Watham 1/4, 5/4 et 6/4, à vendre par
10 mai HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

TOILE à Cenis et Watham 4/4, à vendre par
10 mai HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

JAMBONS—30 boucauts à vendre par
10 m HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

GRAISSE en barillets en magasin, à vendre par
HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

BARILS à Mélasse—100 de 40 gallons chaque, à vendre par
10 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

PORC—30 demi barils à vendre par
10 mai HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

BŒUF—22 barils, à vendre par
10 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

BEURRE—166 firquins de Goshen, aujourd'hui en débarquement du navire Arkansas, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas.

FROMAGE—150 caisses de Goshen, en débarquement aujourd'hui, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas.

THE—100 demi caisses Pouchong, Souchong et Impérial, en débarquement du navire Arkansas, en magasin et à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas.

SEL—100 sacs gros et fin, de Liverpool, en débarquement du navire Hilah, à vendre par
10 mai GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas.

EAU DE VIE de Genièvre—100 barils de 36 et 40 gallons, en magasin et à vendre par
10 mai GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas.

CHANGE sur Boston, à vendre par
10 mai HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

INDIENNES et Toiles à Chemises—5 caisses indiennes de Watson, et 1 do toile blanche, en débarquement de la barque Bostonian, à vendre par
10 mai ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

SAVON et Blanc de Baleine—50 caisses différentes dimensions, en débarquement du brick Cameo, à vendre par
10 mai ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

BRODEQUINS, Bottes, &c—110 caisses en débarquement du brick Georgian et de la barque Bostonian, à vendre par
10 mai ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

BALANCES patentées de Stevens—Un assortiment complet de toutes dimensions, convenables pour le coton, le tabac et autres produits, constamment en mains, à vendre par
10 mai ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

CHOCOLAT doux—10 caisses espagnol, en débarquement de la barque Bostonian, à vendre par
10 mai ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

BOTTES, souliers et brodequins—219 caisses en débarquement des barques Georgiana et Bostonian, à vendre par
10 mai A. F. DUNBAR & co. 18 Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins—250 caisses en débarquement des bricks Hobano et Peconic, à vendre par
10 mai R. G. HOBBS, 13, Douane.

CHAPEAUX de feuille de palmier—1000 douzaines à vendre par
10 mai R. C. HOBBS, 13, Douane.

ROY & Co.
Rue Royale, No. 133, vis-à-vis l'hôtel St. Louis.

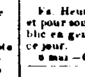

NOUVEAU MAGASIN de modes et parfumeries, grand assortiment de eaux d'été à $1. salon de coiffure pour les Messieurs, toupets, perruques, nattes, fausses queues anglaises à des prix modérés.
Dépot de la composition Grand Jean, de New-York.
6 mai 1m

AVIS.
LA société qui existait en cette ville sous la raison de F. Henry, Prudhomme & co. est, à dater du 1er. mai, dissoute d'un commun accord. Fs. Henry reste chargé de la liquidation des anciennes affaires pour compte de la société
F. HENRY,
A. PRUDHOMME.
B. LAFON.
Fs. Henry continue le même genre d'affaires en son nom et pour son propre compte, et sollicite de ses amis et du public en général la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour. F. HENRY.
6 mai—6

$4 DE RECOMPENSE.

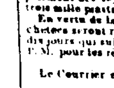

Echappée ou volée du voisinage des rues Ste. Marie et Prytanée, dans la soirée du 3 du courant, une pouliche alezane âgée d'environ un an. Elle a la tête blanche et une des jambes de derrière blanche jusqu'au jarret. La personne qui ramènera cette pouliche à l'encoignure des rues susdites recevra la récompense sus énoncée. 6 mai

AVIS.
LE soussigné à le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'ayant acheté la belle résidence d'été, l'HOTEL DE LA BAIE ST. LOUIS, et y fait des améliorations pour la convenance et l'amusement des visiteurs, l'ayant très élégamment meublé.
Un des meilleurs jardiniers a été engagé pour l'entretien du jardin.
Les personnes qui honoreront cet hôtel de leur patronage, trouveront qu'il est supérieur à tous ceux des autres résidence d'été. La salle de billard possède deux excellents billards, il y a également tir au pistolet et à la carabine, ten pine Alley, instruments de pêche pour ceux qui aiment ce délassement. Des chevaux, cabriolets et barouches seront également prêts à tout instant. La table sera toujours abondamment servie de poissons, huitres, &c. Il ne fera pas mention des mets, préférant que chacun vienne en juger.
Les prix seront modérés et selon le temps de séjour des visiteurs.
L'Hôtel sera ouvert le 1er. juin.
1er mai—1m MICHAEL KLING.

AVIS.
Département du Trésor, le 29 avril 1843.
RESOLUTION.—Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Que le trésorier d'Etat est, par le présent, autorisé à contracter avec un entrepreneur ou un constructeur compétent pour toutes les réparations à faire aux bâtisses de l'Etat, situées dans les rues de Chartres, Jefferson et Levee; qu'il donnera avis pendant 10 jours successifs dans deux des gazettes de cette ville, en français et en anglais, pour les ouvrages qui devront être faits, requérant des propositions cachetées et les adjugera au plus bas enchérisseur. Il est entendu que ledit contracteur recevra son paiement des loyers et fournira caution de la somme de trois mille piastres pour la fidèle exécution de son contrat.
En vertu de la résolution ci-dessus des propositions cachetées seront reçues au département du trésor durant les dix jours qui suivront cet avis de 9 heures A. M. à 2 heures P. M. pour les réparations dont il est question ci-dessus.
WM. DEBUYS, Trésorier.
Le Courrier est invité à publier cet avis. 29av—10

AVIS.
MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.
LE soussigné, agent général pour la vente des Pillules Anti-fébriles de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en ville, il a acquis la certitude que des boutiques d'apothicaires offrent un article qui en falsifié. Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes:
G. N. Morrison, 11, Magasins.
J. P. Barber, encoignure Girod et Tchoupitoulas.
Doyle Butman, 24, Bâtisses triangulaires.
Laville, encoignure Hôpital et Vieille Levée.
Shaw & Rosley, encoignure Commune et St. Charles.
Geo. Jones, apothicaire, Cercle Tivoli.
O. B. PEARSON,
1 mai—6m Pour John Sappington & Sons.

FORMATION DE SOCIETE
DUCRET ET LANGLADE,
Chaudronniers, rue St. Louis, No. 14.
A DATER de ce jour, les soussignés ont formé une société pour exercer leur profession, leur atelier est situé rue St. Louis, No. 14, ci-devant maison Latour et Ducret.
Ils offrent à vendre à un prix modéré, un grand assortiment de batterie de cuisine en cuivre et fer battu.
Ils exécuteront tous les ordres qui leur seront donnés avec soins et promptitude.
Ils espèrent mériter le patronage des personnes qui voudront les honorer de leur confiance.
J. B. DUCRET.
12 avril—3 m LANGLADE.

BRODEQUINS, bottes et souliers actuellement en débarquement du navire [illegible] vendre par
FROST & Co, 16, Magasins.

AMUSEMENTS.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL
DONNÉ PAR M. LACROIX,
Premier Basson-Solo du Théâtre d'Orléans, et premier Basson-Solo du concert Valentino.
VENDREDI, 12 MAI 1843.
A la Salle de Bal de l'Hôtel St. Louis.
Mme CASTELLAN chantera la cavatine de:
BEATRICE DI TENDA.
Programme.
PREMIERE PARTIE.

1o. Fantaisie sur un thème anglais pour le Basson, exécuté par	M. LACROIX
2o. Cavatine d'Alphonse, second acte de la Favorite, de Donizetti, chantée par	M. VICTOR
3o. Solo de violon, par	M. MIOLAN
4o. Grand Duo de la Reine de Chypre, opéra de Halevy, chanté par MM. ALLARD et VICTOR	

SECONDE PARTIE.

1o. Cavatine de Lucia di Lammermoor, arrangée pour le Basson par M. Vilan, et exécutée par	M. LACROIX
2o. Cavatine de Beatrice di Tenda, de Bellini, chantée par	Mme CASTELLAN
3o. Cavatine de Jean de Calais, musique de Donizetti, exécutée par	M. LACROIX
4o. Grand Trio de Guillaume Tell, de Rossini, chanté par MM. ALLARD, VICTOR et FLEURY	

☞ On commencera à huit heures précises.
Prix des billets $1 00
On trouve des billets: Hotel St. Louis, Hotel St. Charles, Verandah, et chez MM. Moret, libraire, rue Royale; Hébert, libraire, rue de Chartres; Lelièvre, libraire, rue Royale, et chez tous les marchands de musique.
10 mai—3

SALLE DE BAL DE LA RUE CONTI.
Les Bals auront lieu les Dimanche, Mardi et Jeudi de chaque semaine
G. W. STEPHENS,
21 mars ☞ Directeur

MEDICAMENTS POUR HABITATION.
LES soussignés, persuadés de l'importance qu'il y a pour les habitans et les médecins d'avoir des médicaments frais et garantis, ont donné un soin particulier au choix de leur assortiment, et d'après les arrangements qu'ils ont faits à Londres, Paris et New-York, pour recevoir des assortiments très frais, ils pourront en toutes circonstances fournir aux habitans et aux médecins des médicaments qu'ils pourront garantir être de qualité supérieure.
SICKLES & Co, Droguistes,
22 avril—9 m 40, rue du Canal

QUARTIERS GENERAUX.

LEGION DE LA LOUISIANE
Nouvelle-Orléans, le 1er. mai 1843.
ORDRE DE BRIGADE No. 3.
1o. Conformément à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 28 du courant, et se réunira sur la Place d'Armes, à 7 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.
2o. La compagnie des "Voltigeurs d'Orléans", capitaine Duval, se rendra sur la Place une demi heure avant la revue, pour former la grille et en garder les portes.
3o. Les capitaines de Compagnie auront soin de s'assurer de l'état des armes et de la tenue de leurs différens corps, et remettront au major Buisson un contrôle exact des membres présens à la revue.
4o. Les chefs des différens corps sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du Brigadier-Général Charles Cuvellier, commandant la Légion. ARM. GUYOL,
2 mai Aide-de-Camp.

COMPAGNIA DI JACKSON GUARDIA,
ATTENZIONE!

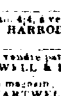

La Compagnia e convocata in assemblea generale nel giorno di Sabbato corrente, alle ore sette della sera, al caffè del Iacagnuro Orleans e Bourgogne, per affari importanti, e per il bene del corpo.
Si prega di essere tutti puntuali.
Per ordine del capitano,
J. Franqois GIROD,
9 mai—4 Secretario.

ARTICLES DE PECHE.
Rue Jefferson, No. 23.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux amateurs de pêche, qu'ils vendront à un prix extrêmement réduit, en gros et en détail, rue Jefferson, No. 23, un grand assortiment de seines, éperviers et tramails.
4 mai—15 TALAMON Frères.

BOTTES, BOTTINES, BRODEQUINS, SOULIERS NAPOLITAINS EN LASTIN, TIGES DE BOTTES EN PEAUX DE VEAU, EN MAROQUIN ET EN CHAMOIS.
AU RABAIS.
LE soussigné désirant clore son magasin de chaussures le vendra jusqu'au 24 mai, à 50 pour cent de rabais. Après cette époque, ce qui ne sera pas vendu, sera mis à l'encan sur les lieux. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir acheter ces marchandises qu'il ne peuvent rencontrer une meilleure occasion de s'approvisionner.
Ceux qui désirent acheter le fond de l'établissement constitué en vitrines, formes de toutes espèces, embouchoirs, pourront traiter à l'amiable jusqu'au jour de la vente.
Il prie tous ceux à qui il peut devoir de se présenter pour être soldés, et ceux qui lui doivent de vouloir bien venir régler de suite. P. CHIGE,
5 mai 17 Rue de Chartres No. 156.

BŒUF mess, à l'inspection, à vendre par
3 mai HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

GRAISSE—56 barils et 124 barillets, article supérieure, en débarquement du steamer Alton, à vendre par
6 mai HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

EPAULES 20 barriques fumées en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
5 mai 60 Camp.

PORC Rump—50 barils, en débarquement à vendre par
5 mai HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

BOUCAUTS pour mélasse—50 bids, 1 chaque capable de contenir 330 galons, en débarquement du brick Peconic du Boston et à vendre par
ROBERTS & HALL,
5 mai 78, Magasins.

MARCHANDISES du pays—100 balles, à vendre par
5 mai TUFTS & HOBBARD, 20, rue de la Douane.

TOILE de Russie—4 balles écrues à vendre par
6 mai. TUFTS & HOBBARD, 20, rue de la Douane.

BEURRE de Goshen—25 barillets reçus par le navire John Minturn à vendre par
TUFTS & HOBBARD,
20, rue de la Douane.

TOILE d'Appleton—4/4 convenable pour le marché mexicain, à vendre par
5 mai HARROD, DARLING & co. 49 Commune

MARCHANDISES de coton—4/4, 5/4 et 6/4, drills 4/4 et 7/8 convenables particulièrement pour le marché mexicain, à vendre par
5 mai HARROD, DARLING & co, 49 Commune

CHAPEAUX de feuilles de palmier, 10 caisses qualités assorties, à vendre par
5 mai HARROD DARLING & Co, 49 Commune.

CHECKS à vue sur New York par la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'incendie. 5 mai

AMIDON—50 caisses marque Proctor, à vendre par
3 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

SAVON—50 caisses, à vendre par
3 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

SEL—15 caisses anglais de table, à vendre par
3 mai PRICE & FROST, 30 Poydras

HUILE de Palmachristy—10 barils huile en magasin, à vendre par PRICE & FROST,
3 mai 30 Poydras

PORC—30 barils M. O., à vendre par
3 mai PRICE & FROST, 30 Poydras

HARRICOTS—25 barils blancs, à vendre par
3 mai PRICE & FROST, 30 Poydras

JAMBONS—23 barriques, 5 do épaules, 20 barils jambons, à vendre par PRICE & FROST,
3 mai 30 Poydras

SEL—400 sacs fin et 30 caisses sel de table, à vendre par
3 mai PRICE & FROST, 30 Poydras

GRAISSE—40 barils et 30 barillet, à vendre par
3 mai PRICE & FROST, 30 Poydras.

BŒUF—45 barriques fumé, à vendre par
3 mai PRICE & FROST, 30 Poydras

TABAC—52 caisses manufacturé en débarquement du steamer Missouri, à vendre par
5 mai T & S. TOBY & BOGERT, 70, Camp.

A LOUER—Un nègre bon domestique de salle à manger et valet de chambre T & S TOBY & BOGERT
3 mai 70 Camp

WHISKEY—74 barils de Cincinnati, à vendre par
5 mai HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

PLOMB—7 barillets en barre et 2,196 saumons, à vendre en débarquement du steamer Julia Chouteau, par
3 mai MERLE, SEVLLE & Co, 45, Vieille Levée.

CORDES—300 rouleaux à 6 et 9 tresses, à vendre par
3 mai SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

FARINE—200 barils à bord d'un chaland, à vendre par
3 mai SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

WHISKEY—176 barils reçus par un chaland, à vendre par
3 mai SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

JAMBONS—Plats côtés et épaules, à vendre par
3 mai SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

MACHOIRES de cochons fumées, à vendre par
3 mai SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

GRAISSE—En barillets à vendre par
3 mai SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

GRAISSE supérieure en feuille, en barils et barillets, à vendre par HEWITT, HERAN & Co,
1 mai 65, Camp.

WHISKEY rectifié de Cincinnati, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co.
1 mai 65, Camp

BŒUF sec—30 barils et 2 boucauts, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co.
1 mai 65, Camp.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Toile à draps Appleton 4/4, do. Waltham 4/4 et 6/4; drills, Stark & co. 7/8 et 4/4 et à vendre par
1 mai HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

LINSEY blanc et écru pour nègres, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
1 mai 49, Commune.

WHISKEY—200 barils et 4 de. de 4 ans, à vendre par
SCHULTZ, HUDDEN & LEACH,
1 mai 26, Poydras.

CHANVRE—100 balles du Kentucky, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
1 mai 26, Poydras.

PORC Mess—250 barils, à l'inspection, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
1 mai 26, Poydras.

FARINE—200 barils marque de choix en débarquement du steamer Congress, à vendre par
1 mai HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras.

BACON—Jambons, plats cotés et épaules, en magasin, à vendre par
1 mai HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

CAFE de la Havane—Vert, en magasin à vendre par
1 mai J M CABALLERO, 32, Vieille Levée

CHAUX ET PIERRE DE THOMASTON, CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE, PLATRE DE PARIS, CRINS A PLATRER, BRIQUES A FEU AMERICAINES ET ANGLAISES
Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE BEDFORD,
29 avril. 47, Commune.

A vendre au débarquement de l'Orozimbo, pour solder une facture,
130 paniers huile de Fiagnolles, 5 caisses vermicelle, 10 caisses macaroni, 15 caisses chinoises, 21 damejeannes amandes cassées, 3 fromages de Gruyère, 100 caisses câpres assortis, 2 caisses eau de fleurs d'oranger, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
24 avril 30, rue de Chartres.

MARCHANDISES sèches nouvelles—Les soussignés ont reçu par les navires Louisville, Rienzi et John Minturn—Un grand et splendide assortiment de Linons imprimés, nouveaux dessins, importés par le dernier steamship d'Europe et tout à fait nouveaux dessins. Aussi, indiennes couleurs claires, mousselines, coton bleus, coton de 21 blanches écrues pour mousquitaires, bas français et allemands, étoffe d'herbe pour chemises, toiles carreaux, ginghams de Earlston, coton fil, cravates noires d'Italie, imitation gingas de fil; ainsi qu'un beau stock de marchandises sèches tout-à-fait nouvelles qui sera vendu à des prix extrêmement bas pour du comptant.
PEET & MORTON,
27 av 17, rue de Chartres.

A VENDRE, en débarquement du navire l'Amérika, venant de Bordeaux,
20 barriques vin de l'année 1836.
20 do Médoc fin, de l'année 1833.
par CASTAING & LOMBARD,
21 m 46 Conti

PEET & MORTON,
(CI-DEVANT PEET & NORTH),
Marchands, en gros, de Marchandises sèches,
No. 17, rue de Chartres.

PAR LE SHERIF.

Peters & Millard vs. N. C. & L. Folger.
COUR DE DISTRICT—No. 20,959—En vertu d'un ordre de Cour, en date du ... mai 1843, lancé sur la demande de le commandement des parties, et à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique au magasin cidevant tenu par les défendeurs, à l'encoignure des rues Levée et Bienville, mardi, 23 mai à dix heures du matin,
Un assortiment de linge fait pour hiver et été.
Un lot de malles.
L'installation du magasin, consistant en vitrines, comptoirs, bureaux, etc.
Un lot de meubles et batterie de cuisine.
Il sera aussi vendu à midi, au même jour et au même lieu.
Le terme non-expiré du bail des magasins et des étages supérieurs, à présent occupé par N. C. & L. Folger, à l'encoignure des rues Vieille Levée et Bienville, ainsi que le petit magasin attenant et faisant face à la rue Bienville; le prix du bail devra être payé tous les trois mois et commencera à partir du premier mai courant, jusqu'à son expiration, c'est à dire le premier novembre 1844.
Saisis dans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
10 mai—3f en 13j Shérif de la Cour de District.

Banque d'Orléans par ses commissaires vs. Andrew Hodge, Jr.—No. 15,203.
La même vs. le même—No. 15,204.
La même vs. le même—No. 15,206.
COUR DE PAROISSE—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, le mardi, 23 mai 1843, à midi,
Les billets suivans tirés par Andrew Hodge, Jr., à l'ordre et endossés par Wm. L. Hodge, saisis dans les affaires ci-dessus:
1o. Six billets de trois mille piastres chacun, tous datés du 4 mars 1840, et payables à 12, 13, 14, 15, 16 et 17 mois de leur date, les susdits billets portant hypothèque conformément à un acte passé pardevant H. B. Cenas, notaire de cette ville, daté du 24 mars, 1840.
2o. Trois billets de dix mille piastres chacun, tous datés du 24 avril 1841, payables à 12, 18 et 24 mois de date et garantis par hypothèque conformément à l'acte passé pardevant W. Christy, notaire public, daté du 24 avril 1841.
3o. Un billet de la somme de $5000, daté du 20 juin 1840, dû et protesté le 7 de janvier 1843, ledit billet portant hypothèque conformément à l'acte passé pardevant W. Christy, notaire public, en date du 20 juin 1840.
4o. Onze billets de trois mille piastres chacun, tous datés du 20 juillet 1840 et payables un à 19 mois, un à quinze, deux à dix-huit, deux à 21, un à 27, un 30, et un 33 mois de leur date respective, tous les susdits billets portant hypothèque conformément à l'acte passé pardevant Wm. Christy, notaire, date du 20 juillet 1840.
5o. Un billet de la somme de quatre mille sept cent quatre vingt six piastres et soixante quinze cents daté du 26 avril 1838, tiré par A. Hodge Jr. à l'ordre et endossé par Hodge, Oxnard & co., payable à trois ans de date et portant intérêt à raison de sept pour cent par an. Ledit billet portant hypothèque conformément à l'acte passé pardevant H. B. Cenas, notaire, date du 15 mai 1838.
Aussi quatre billets tirés par Joséphine et Aimée Commagère, à l'ordre et endossé par Andrew Hodge Jr., tous datés du 18 avril, 1833, et payables à deux, trois, quatre et cinq ans de date, lesdits billets portant hypothèque conformément à l'acte passé pardevant L. T. Caire, notaire, daté du 8 juillet 1833.
Saisis dans les affaires ci-dessus.
Conditions: comptant.
D. AUGUSTIN,
10 mai—3f en 10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Mde A. E. Charbonnet vs. son mari.
COUR DE PAROISSE—No. 14,349—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, et lancé contre Mde. A. E. Charbonnet, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi, le 12 juin 1843, à midi, les esclaves ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Adélaïde, âgée de 29 ans, et trois enfans: Estelle, âgée de 9 ans; James âgé de 4 1/2 ans, et Alexandre âgé de 9 mois.
Conditions: comptant.
D. AUGUSTIN,
10 mai—3f en 30j. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. N. Whitted et W. N. Whitted vs. T. O. Menn.
COUR DE PAROISSE—No. 15,079—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi 27 mai 1843, à midi,
Un certain Lot de Terre, situé sur le côté septentrional de la rue de l'Union, au faubourg Ste. Marie, de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Union, Philippe et Perdido, désigné par le No. 16, et mesurant 60 pieds de face à la rue de l'Union, sur 100 pieds de profondeur, borné du côté de la rue Baronne par la propriété de J. P. Benjamin et de McCoy, du côté de la rue Philippe par la propriété de Pierre Malo, et dans le fond par la propriété de Henry Hamel; ensemble avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Aussi—10 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.
Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite, sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à dix pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. D. AUGUSTIN,
10 mai—3en15j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente par le Marshal.

EN FAILLITE.
DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District oriental de la Louisiane—No. 315.
J. F. Fauré, chargé de la vente des biens de By. Teillier en faillite—En vertu d'un ordre de cour émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le district oriental de la Louisiane, j'exposerai en vente publique lundi 22 mai 1843, à dix heures du matin, à la Bourse, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, en ville, les propriétés suivantes abandonnées dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. L'esclave Eliza, âgée de 30 ans, estropiée.
2o. 70 acres de terre dans l'Alabama, faisant partie de la moitié N. de la section no. 40, township no. 6, rangée Sud no. 2 Est.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois.
Les actes de vente aux frais de l'acquéreur.
A. SIDNEY ROBERTSON,
29 avril—31 22,30,12 Marshal des Etats-Unis.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Cité de la ville de Lafayette—James McCleary vs. B. Lundry—No. 2,996 et 2,914—En vertu de deux ordres de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Cité de la Ville de Lafayette, j'exposerai en vente publique, à l'hôtel de la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Jackson et Lévée, ville de Lafayette, lundi, le 22 Mai 1843,
L'esclave Eliza. Saisie pour satisfaire le jugement, intérêts et frais de Cour dans l'affaire susdite.
Conditions de la vente—comptant.
20 avril—3 Signé J. WINTERS, Marshal.

PAR LE REGISTER.

Succession de Pierre Joseph Tonglet.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Mary Coyp, veuve de Pierre Joseph Tonglet, exécutrice testamentaire du testament de feu Pierre Joseph Tonglet, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
1 mai Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour de Preuves—Succession de Laurent Usain Guesnon b d c—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Louis Dulliolet b d c et Marie Eugénie Royner, f. c. l. veuve de Laurent Usain Guesnon b d c l, exécuteurs testamentaires du testament de feu Laurent Usain Guesnon, b d c, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre leurs mains répartis conformément audit compte
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
1 mai Register des Testamens

BOURSE DE LA RUE ST-LOUIS.
BAINS! BAINS! BAINS!
LE soussigné, nouveau directeur des Bains déjà avantageusement connus, prévient ses amis et les nombreux habitués de l'Etablissement, que de judicieuses et considérables améliorations viennent d'être faites et que rien n'a été négligé pour que la comparaison qu'on pourrait établir entre cette nouvelle installation et celles du nord des Etats-Unis ou de l'Europe, soit tout à l'avantage de cette première.
Les belles baignoires en cuivre que renferme l'établissement ont été étamées à neuf, toutes les chambres et la salle d'attente décorées avec élégance, et les cabinets garnis de tous les accessoires indispensables à la toilette d'un fashionable. L'asphalte qui garnit le plancher de chaque chambre a été couvert par une claire-voie en bois qui empêche l'eau de séjourner sous les pieds lorsqu'on sort du bain, le linge, par sa blancheur et sa finesse, se laissera rien à désirer; le service sera fait par des employés habiles, soigneux et polis. Le voisinage de la buvette de la Bourse, assure aux consommateurs qui désireraient être servis dans leur bain, un choix de liqueurs cordiales de première qualité. Le prix des bains, qui était jusqu'alors de 50 cents, est réduit à 40 cents.
ALVAREZ.
L'ouverture des Bains de la Bourse St. Louis aura positivement lieu le 25 avril 1843. L'établissement est ouvert au public depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. 25 avril—20f

LYCÉE D'ORLÉANS.
ETABLISSEMENT POUR L'EDUCATION DES JEUNES GENS.
Rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourgogne.
Dirigé par:
Lewis Elkin (ex-professeur d'anglais et de mathématiques au collège Jefferson, Le) principal du Lycée.)
George Wyndham (ex professeur d'anglais, de français, de grec et de latin au collège Jefferson, Le)
Erastus Everett (ex-professeur d'anglais et d'histoire au collège Jefferson, Le.)
Maurice Mervoyer (ex professeur de français, de latin et de grec au collège Jefferson, Le.)
Qui, le premier de ce mois, se sont démis de leurs fonctions dans cet établissement.
Ils se sont adjoint pour collaborateur
Monsieur Rafael de Fuentes (ex-professeur d'espagnol et de tenue des livres au collège Jefferson, Le.)
Cette institution est établie sur le modèle des High Schools dans les Etats du Nord. On y cultivera toutes les branches d'une éducation littéraire et scientifique.
REFERENCES:
Hon. F. X. Martin, président de la cour Suprême de l'Etat,
Hon. Felix Garcia, E. A Canon Esq,
Hon. F. D Conrad, Christian Roselius Esq.,
Rev. Theodore Clapp, P. Soulé,
Isaac T. Preston Esq., L. C. Duncan Esq.,
Alf. Hennen Esq., J. B. Leprêtre Esq.,
Thos. O. Meux, M. D. Manuel Blanco Esq
Pour plus amples renseignements, s'adresser au Lycée, après le 23 avril.
Les classes ouvriront le 24 avril. 19 av—30

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 6 avril 1843.
CONFORMEMENT à un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de la Louisiane, une assemblée des actionnaires de cette institution aura lieu le mercredi 10 de mai 1843, au local de la banque, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. pour nommer un ou plusieurs commissaires pour la liquidation des affaires de banque de cette compagnie.
Conformément à un ordre du bureau des directeurs, une élection aura également lieu aux mêmes temps et place, pour suppléer aux vacances dans le bureau des directeurs pour la direction des water-works et pour prendre le vote des actionnaires sur la question de réduction du nombre des directeurs.
6 avril—j 10 m JAS. SAUL, Caissier

PIERRE ROY aîné a l'honneur d'informer ses nombreuses connaissances et le public en général, qu'il continue dans son ancien magasin ci-devant occupé par P. Roy & Michel, rue St. Philippe No. 16, le commerce des vins, liqueurs et groseries et à toujours à vendre un assortiment varié de marchandises fraîches et de qualité supérieure et à des prix très modérés. 18 av—30

VINS ET EAU-DE-VIE—300 caisses vin rouge St Julien avec capsules et étiquettes, à vendre à bon marché pour clore une consignation.
25 demi-pipes ou quarts eau-de-vie 1ère et 4ème preuves des marques de Godard, Castillon et J. J. Dupuy, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
3 mai—3 13, rue Conti.

A VENDRE par le soussigné au débarquement de la barque Bevis, venant de Bordeaux:
118 barriques Vin rouge;
20 demi do Vin blanc Sauterne;
50 caisses Vin rouge et blanc;
15 futailles Vinaigre;
20 paniers Huile d'olive surfine;
10 caisses Curaçao,
50 do Cerises à l'eau de vie;
25 paniers Anisette superfine;
6 caisses Prunes et Figues en paubens;
10 caisses Sardines à l'huile;
100 caisses Vermicelle et Macaroni;
4000 Bouchons. EDOUARD LABROND.
3 mai—6 38, rue St. Louis.

AVIS—J. Latour, chaudronnier, informe le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que lors de sa société avec M. Ducret.
Son établissement est situé rue St. Louis No. 27; il ose espérer sur le patronage des personnes qui avaient l'habitude de fréquenter l'ancienne maison. 13 av—30

CHAPEAUX—Un assortiment général de différentes descriptions—Aussi, 25 caisses chapeaux feuilles palmier à vendre par
6 mai FROST & Co, 16, Magasins

VENTES DE SHERIF

Achille Ségur vs. Constantin Debergue.
COUR DE PAROISSE—No. 14,691—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi le 27 mai 1843, à midi:
Un certain lot de terre situé en cette ville, à l'encoignure des rues Ste. Anne et Dauphine, mesurant 42 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, sur 90 pieds 10 pouces de profondeur et faisant face à la rue Ste. Anne; ensemble tous les édifices qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de dix pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
10 mai—3en16j D. AUGUSTIN. Shérif de la paroisse d'Orléans

Gustave Ducros vs. Adélaïde Ferrand, f. c. l.
COUR DE PAROISSE—No. 14,638—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 12 juin 1843, à midi,
Un certain lot de terre désigné par le No. 3, mesurant 30 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 120 pieds de profondeur, et formant une portion du lot désigné par le même lot No. 3, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer de cette ville, le 29 avril 1834, et déposé en l'étude de L. Ferraud, ex-notaire public, et annexé à un acte passé le 14 avril 1836, mesurant 30 pieds de face sur le côté oriental du chemin du Bayou St. Jean, et 120 pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. D AUGUSTIN,
10 mai—3 en 3j Shérif de la paroisse d'Orléans

W. & J. Montgomery vs. John Rier.
COUR DE DISTRICT—No. 15,766—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 15 mai 1843, à midi,
1o. Un certain lot de terre situé au faubourg Ste Marie, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné par le No. dix-huit sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 12 décembre 1836; ledit lot mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue St. Joseph, sur cinquante-huit pieds un pouce de profondeur, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
2o. Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé rue St. Joseph, au faubourg Ste Marie de cette ville, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, mesurant vingt-cinq pieds de face à ladite rue St. Joseph sur cinquante huit pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, et désigné par le No. treize sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, déposé dans l'étude de J. N. Duncan, notaire public, le 20 janvier 1839.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
22 avril—3en30j Shérif de la Cour de District

Thomas Boudar vs. F. E. Verloin Degruys & Théophile Verloin Degruys.
COUR DE DISTRICT—No 23,839—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, vingt-deux mai 1843, à midi,
La négresse esclave nommée MELINDA, âgée d'environ 26 ans.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions: Comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
19 avril Shérif de la Cour de District.

James Martin vs. James Holbert
COUR DE DISTRICT—No 23,613—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, vendredi 26 mai 1843, à midi,
Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Mandeville, Urquhart, Girod et Marigny, désignés comme lots Nos. deux et trois dans l'îlet No. cinquante sept sur le plan original dudit faubourg. Chacun des dits lots mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la rue Mandeville, sur cent dix huit pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les améliorations sur lesdits deux lots de terre, et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui peuvent en aucune manière y appartenir.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. A. SIDNEY LEWIS,
22 avril— Shérif de la Cour de District.

E. Marmiche vs. Félicité Foucher, f. c. l.
COUR DE DISTRICT—No. 22,130—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le samedi, 22 avril 1843, à midi,
Un certain nègre esclave nommé François Azolin, âgé d'environ 30 ans
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Cette criée étant la seconde et dernière, ledit esclave sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de dix pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
A. SIDNEY LEWIS,
5 av Shérif de la Cour de District.

Daniel E. Mendell vs. George H. Stephens.
COUR DE DISTRICT—No 23,376—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique sur les lieux, rue Bienville entre les rues Bienville et Conti, jeudi, 11 mai 1843, à dix heures du matin,
Une voiture de seconde main.
Une barouche do.
Un buggy-waggon do.
Un lot de vieux harnais.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
27 avril—3 en 15j Shérif de la Cour de District.

Benj. F. French & al vs. Daniel Dana
COUR DE DISTRICT—No. 22560. En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mercredi, 31 mai 1843 à midi:
Deux certains lots de terre, situés dans la seconde municipalité de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hévia, Perilliat, Erato et Girod, désignés par les nos. cinq et six sur le croquis ou plan annexé à un acte de vente en date du 14 mars 1842; ledit no cinq mesurant 21 pieds de face à la rue Hévia, et 21 pieds 6 pouces de face à la rue Perilliat, 116 pieds de profondeur sur la ligne qui divise le lot de ... [illegible]
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS,
27 avril Shérif de la Cour de District.

Nathalie Lafonta, femme de Louis René Guiennié, vs. son mari.
COUR DE DISTRICT—No. 22,122—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, vendredi, neuf juin 1843, à midi, les propriétés et esclaves suivans.
Cinq Lots de Terre situés face à la rue Tchoupitoulas, borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Suzette et Gaienne, lesdits lots mesurant comme suit suivant un plan dressé par Journot, architecte et arpenteur, le 29 mars 1836 par Wm. Wilkinson, déposé en l'étude et dans les archives de C. Pollock ... notaire public ... [illegible]
Deux Lots de Terre situés au faubourg Washington, désignés par les lots Nos cinq et six, de l'îlet No. douze, conformément à un plan dudit faubourg, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 29 pieds de face à la Promenade des Bons Enfans, sur 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout conformément au plan fait par L. Bringier, en date du 8 octobre 1838, ... de Joseph Cuvillier notaire public de cette ville.
José, âgé d'environ 31 ans.

Joseph,	"	26 ans.
Zenon,	"	22 ans.
Valery,	"	28 ans.
Raphael,	"	25 ans.
Sylvestre,	"	40 ans.
George,	"	35 ans.
Tom,	"	32 ans.
Ben,	"	35 ans.
Adèle,	"	18 ans.
Betsey,	"	40 ans.
Tony,	"	45 ans.
Lucy,	"	41 ans.
William,	"	14 ans.
Ned,	"	19 ans.
Sharper,	"	18 ans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
5 mai—3en30j Shérif de la Cour de District.

La Banque de l'Union de la Louisiane vs. Jules Erwin.
COUR DE DISTRICT—No. 23,067—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le mardi, six juin 1843, à midi, la propriété et les actions de Banque qui suivent, savoir:
1o. Un certain îlet ou morceau de Terre situé au faubourg Delord, dans les limites de la Seconde Municipalité de cette ville, borné par les rues Front, Louisa, Nouvelle-Levée, et Gaienne, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus et toutes les dépendances qui y appartiennent. Ledit îlet mesurant environ cent quatre vingt onze pieds dix pouces de face à la rue de la Nouvelle-Levée, cent quatre vingt onze pieds dix pouces à la rue Front, et trois cent six pieds de profondeur et de face aux rues Louisa et Gaienne.
2o. Neuf cents cinquante six actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, au nom du dit Erwin et par lui données en gage à la dite Banque.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. A. SIDNEY LEWIS,
2 mai—3 en 30j Shérif de la Cour de District.

Antoine Villard vs. Marie Hortense Zina Bianchi.
COUR DE DISTRICT.—No. 22,043—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi 30 mai 1843, à midi,
Un certain terrain situé au faubourg Marigny, en cette ville, formant encoignure aux rues Marigny et Amour, mesurant cinquante-sept pieds de face à la rue Marigny, sur soixante pieds de profondeur et de face à la rue d'Amour; ensemble la maison composée de deux appartements à feu, deux grands cabinets et une galerie, et de plus une vieille cuisine de quatre appartements, vieux fours, puits, latrines en mauvais état. Ledit terrain faisant partie du No. 298 suivant le plan général dudit faubourg, déposé chez Wm. Christy, notaire public.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
17 avril—3 en 30j Shérif de la Cour de District

David Sidle & Samuel Stewart vs. William Stone.
COUR DE DISTRICT—No. 23,346—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi, 17 mai 1843, à midi:
Un certain lot de terre situé au faubourg Annonciation ou Lacourse, faisant partie du lot No. deux de l'îlet No. cinquante, borné par les rues Constance, Bassin, Magazine et Robin, mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur, le tout mesure française; joignant d'un côté le lot No. un et de l'autre côté l'autre moitié dudit lot No. deux: Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, conformément au plan dudit faubourg dressé par B. Lafon, en date du 13 mai 1807, et déposé dans l'étude de L. T. Caire, notaire public, Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
14 avril—3en30j Shérif de la Cour de District.

COUR DE COMMERCE—No. 5,282—Mary C Quick vs Benjamin Webster—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mercredi 10 mai 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un lot de terre, situé au faubourg Delord, rue Louisa, entre les rues de la Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, désigné sur un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de cette ville, le 9 novembre 1829, annexé à la page 154 du régistre de G. R. Stringer, alors notaire de cette ville, sous le No. quatre, mesurant ledit lot un pied américain, 74 pieds 7 pouces de face à ladite rue Louisa, sur 90 pieds 11 pouces de profondeur, borné du côté de la rue de la Nouvelle Levée par le lot No. un et partie du lot no. deux et de Faubourg, et dans la profondeur par la propriété de—— Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui en dépendent.
Conditions: Comptant. EMILE LA SERE,
3 mai—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

AVIS D'ASSOCIATION.
UNE société a été formée aujourd'hui, entre les soussignés, sous la raison sociale de Wm. Prehn & Co. Les affaires seront continuées comme par le passé.
WM. PREHN,
9 mai—3 WM. PREHN, Jr.

15 CAISSES marchandises blanches du pays, et 6 do. indiennes, à vendre par
6 mai—5 R. D. BLOSSMAN, 66, Bienville.

VENTES DE SHERIF.

W. T. Thompson vs. L. A. Nuland.
COUR de Cité—No. 5,392—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Cité de la ville de Lafayette, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 13 mai 1843, à midi,
Un certain lot de terre situé au faubourg Annonciation, au dessus de cette ville, formant la moitié du lot No. 2 de l'îlet No 60, borné par les rues Constance, Bassin, Magazine et Robin, d'après un plan dressé par B. Lafon Ledit demi lot mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds, touchant d'un côté le lot No. 3 et de l'autre côté l'autre moitié dudit lot No. 2; ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.
Aussi—10 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.
Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions: comptant.
V. ALLAIN,
10 avril—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Convertier vs. Jean Lamothe.
COUR DE PAROISSE—No. 14,980—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi, le 20 mai 1843, à midi,
Un lot de terre situé au faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues Craps et Mandeville, faisant partie du terrain désigné par le No. 106, sur le plan général du dit faubourg, déposé en l'étude de Norcisse Broutin, aujourd'hui de William Christy, notaire; ledit lot de terre mesurant, au pied français, 36 pieds face à la rue Mandeville, sur 60 pieds de profondeur et face à la rue Casacalvo; ensemble les bâtisses qui se trouvent dessus, les circonstances et dépendances sans exception ni réserve.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant.
V. ALLAIN,
17 avril—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Aimée Daniel veuve de Jacques Fortier vs Séverin Latorre
COUR DE PAROISSE—No. 15,342—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi, le 22 mai 1843, à midi,
Six lots de terre, ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, savoir:
1o. Un lot de terre situé en cette ville dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Hôpital, Remparts, et du Quartier, ayant (mesure française) 37 pieds 6 pouces face à la rue Bourgogne et s'étendant à une profondeur de 85 pieds, étant la même propriété que ledit défendeur a acquis de Jacques Zino par acte passé par devant Théo Seghers, notaire public, en cette ville, le 1 octobre 1832
2o. Cinq lots de terre situés au faubourg Tremé de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet désigné par la lettre D compris entre les rues St. Philippe, Dertigny, Claiborne et des Ursulines, sur un certain plan dressé par L. Bringier, en date du 6 septembre 1834, déposé en l'étude dudit notaire Theo Seghers, lesdits lots ayant, mesure anglaise, les dimensions suivantes, savoir: les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 contigus, chacun 31 pieds 5 pouces et 6 lignes face à la rue St. Philippe sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues St. Philippe et Dertigny et le lot No 5, 31 pieds 5 pouces et 6 lignes face à la rue Dertigny, sur 85 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles; lesdits 5 lots font partie de ceux que ledit défendeur a acquis de Fs. Gourjon par acte passé pardevant ledit notaire Theo. Seghers, le 1er décembre 1836.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
V. ALLAIN,
17 avril—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Alcantor, h. c. l. vs. Vr. Jomaron.
COUR DE PAROISSE—No. 15,714—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 22 mai 1843, à midi,
Deux certains lots de terre contigus, situés dans la première municipalité et désignés par les Nos. 37 et 38 sur un certain plan dressé par Louis Bringier, arpenteur-général, en date du 20 juillet 1838, et déposé en l'étude de Louis Feraud, ex-notaire ... des notaires de cette ville; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue St. Philippe entre les rues Johnson et Prieur, sur 100 pieds de profondeur; ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. V. ALLAIN,
17 avril—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Harrison, Clegg & Co. pour l'usage de Alex. Bell vs. John Duncan.
COUR DE PAROISSE—No. 15,796—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 20 mai 1843, à midi.
Un certain lot de terre situé au faubourg Delord, au-dessus de cette ville, et désigné par le No 2 sur un plan dressé par Fred. Wilkinson, député arpenteur général le 21 janvier 1837. Ledit lot de terre mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes face à la rue Front, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
17 av—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

No 5,830—Chazal Thomas et François Sierre, g. de c. l. vs Donatien Drouin.
COUR DE COMMERCE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi, 20 mai 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Washington, dans l'îlet No. seize, borné par les rues de Craps, Hancock, Tricou et Amour, et désigné au plan dressé par E A d'Hémecourt, le 29 janvier 1837, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, par le No vingt-quatre, lequel mesure 30 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Hancock, sur 84 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations qui sont dessus.
Cette criée étant la seconde et dernière, le lot de terre ci-dessus décrit sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et satisfaisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
EMILE LA SERE,
4 mai—3 en 15 Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No 5,666—La Banque de Cité de la Nouvelle Orléans vs. John S. Walton—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue Saint Louis, le samedi, 20 mai 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
La moitié d'un lot de terre situé au faubourg Annonciation, désigné par le No Quarante-deux, borné par les rues Lacourse, Annonciation, Orange et Constance, ladite moitié d'îlet ou portion de terre mesure cent cinquante pieds de face à la rue Annonciation, cent cinquante pieds de face à la rue Constance, deux cent quarante pieds de face à la rue Lacourse et deux cent quarante pieds sur la ligne qui sépare de l'autre moitié de l'îlet ... appartenant à Richard L. Booker, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, les droits, privilèges, servitudes et immunités y appartenant et en dépendant.
Conditions: comptant.
EMILE LA SERE,
19 avril 3 en 30 Shérif de la Cour de Commerce.

No. 5,666—Thomas Collins et M. H. Timberlake vs. James Cassedy.
COUR DE COMMERCE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique sur les lieux, rue St. Charles, entre les rues Poydras et Union, le samedi, 13 mai 1843, à 10 heures du matin.
Le contenu d'un restaurant, saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions: comptant.
EMILE LA SERE,
2 mai—3en10j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No 5,573—E. Johns & O. P. Mansoneau vs. la Compagnie d'Assurance des Pompiers—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le jeudi 18 mai 1843, à midi, les billets ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. TROIS BILLETS souscrits par l'Association charitable des Pompiers, à l'ordre de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle Orléans, de la somme de $1,851 33 1/3 chaque, datés du 14 juillet 1842, payables respectivement à un, deux et trois ans de date et portant intérêt à raison de dix pour cent l'an, garanti par première hypothèque, ainsi qu'il appert de l'acte passé devant W. Y. Lewis, notaire, le 14 juillet 1842 sur les propriétés suivantes, savoir: 1o. un certain lot de terre désigné par le No. neuf de l'îlet A situé dans la seconde municipalité, mesurant 24 pieds de face à la rue Front, sur 153 pieds de profondeur (mesure anglaise);—2o. Un autre lot de terre désigné par le No. trente-deux dudit îlet et dans la même municipalité, et mesure de même que le lot précédent;—3o. un autre lot de terre désigné par le No. huit de l'îlet B, dans la même municipalité, mesurant 17 pieds 11 pouces et 6 lignes face à la rue Roffignac, sur une profondeur de 108 pieds 11 pouces et 7 lignes;—4o. Un autre lot de terre désigné par le No neuf dudit îlet B, et dans la même municipalité, et formant l'angle des rues Roffignac et Nouvelle Levée, mesurant 26 pieds 1 pouce et 7 lignes face à la rue de la Nouvelle-Levée, et 84 pieds 5 pouces et 6 lignes à la rue Roffignac et une mesure irrégulière dans le fond, ainsi qu'il conste de l'acte hypothécaire ci-dessus relaté, daté du 14 août 1842;—5o. Un autre lot de terre désigné par le No dix de l'îlet B, et situé dans la même municipalité, mesurant 24 pieds 5 pouces de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur ... pieds 7 pouces de profondeur, et ayant une mesure irrégulière dans le fond (mesure anglaise), le tout d'après ledit acte.—Ensemble avec toutes les améliorations qui sont sur lesdits 5 lots de terre, les droits, privilèges et servitudes y attachés et qui en dépendent, et conformément au plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la seconde Municipalité, le 21 décembre 1840, une copie certifiée duquel est annexée à un acte en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire, daté du 8 décembre 1841.
2o. Un autre billet souscrit par Jane H. Bedford, autorisée par son mari George Bedford, à son ordre et endossé par lui, daté du 14 août 1841, de la somme de $2 390 et payable à un an de date, avec intérêt à raison de dix pour cent l'an du jour de l'échéance jusqu'à paiement définitif, assuré par hypothèque en premier lieu, ainsi qu'il appert de l'acte passé au rapport dudit notaire W. Y. Lewis, le 16 septembre 1841, sur la propriété suivante, savoir: Un certain lot ou portion de terre situé au faubourg de l'Annonciation, désigné par le numéro deux, sur le plan originaire du dit faubourg, fait par B. Lafon, le 14 mai 1807, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public. La dite portion de terre mesure 30 pieds (mesure anglaise) de face à la rue Constance, sur 120 pieds de profondeur (mesure française); ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, les droits, privilèges et servitudes y attachés et qui en dépendent.
3o. Un autre billet souscrit par Eliza C. Tracy, à l'ordre de Elisha L. Tracy, son mari, et autorisée par lui, daté du 16 septembre 1841, de la somme de $3,000 et payable à un an de date, avec intérêt à raison de dix pour cent l'an du jour de l'échéance jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque première (ainsi qu'il appert de l'acte au rapport du dit W. Y. Lewis, notaire), sur les propriétés suivantes, savoir: 1o. Un certain lot de terre désigné par le numéro soixante-deux, situé au faubourg Ste. Marie, mesurant 35 pieds de face à la rue St Pierre, sur 136 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur. 2o. Un autre lot de terre désigné par le numéro soixante-trois, contigu au précédent, mesurant comme ci-dessus. 3o. Un autre lot de terre désigné par le numéro soixante-quatre, mesure comme ci-dessus, ensemble avec toutes les améliorations, les droits, privilèges et servitudes y attachés et qui en dépendent.
4o. Un autre billet souscrit par Richard Swain, à l'ordre de J. B. McClure, daté du 15 août 1839, et payable à six mois de date, de la somme de $1,667 50-100, garantie par hypothèque (ainsi qu'il appert de l'acte passé pardevant ledit notaire W. Y. Lewis, notaire, daté du 30 août 1839) sur les propriétés suivantes, savoir:
1o. Un certain lot de terre désigné par le numéro quinze de l'îlet originairement numéroté 48, situé au faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, borné par les rues Joséphine, Nayades, Andrew et Prytanée, mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 161 pieds.
2o. Un autre lot de terre désigné par le numéro seize du dit îlet, mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 126 pieds, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, les droits, privilèges et servitudes y attachés et qui en dépendent.
Ainsi qu'il appert d'un plan fait par Louis Bringier, arpenteur général de cet Etat, le 25 décembre 1835 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public.
Conditions: comptant.
EMILE LA SERE,
6 mai—3f en 10j Shérif de la Cour de Commerce.

Ambrose C. Fulton vs. Seth W. Shirley.
COUR DE DISTRICT—No 23,262—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Lundi 15 mai 1843, à midi:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, et tous les droits, chemins, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui peuvent en aucune manière y appartenir, situé partie au faubourg Saulet et partie au faubourg Delord, dans cette paroisse, dans l'îlet borné par les rues Suzette, St. Thomas, Benjamin et Tchoupitoulas, désigné par le No. deux sur un certain plan dressé par A C Fulton, en date du 3 février 1839, et annexé à un acte du présent vendeur, A. C. Fulton, à Nathan Nichols, passé pardevant J. B. Marks, notaire public, le 6 mars de la même année. Ledit lot mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Suzette, sur soixante-dix-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
14 avril—3 en 30j Shérif de la Cour de District

LA société des soussignés devant expirer le 31 courant et désirant régler leurs affaires définitivement, ils prient les personnes qui leur doivent de vouloir bien régler le plus tôt possible, et ceux à qui ils doivent de présenter leurs comptes pour être soldés. Ils offrent en même temps de vendre leur stock, consistant en groceries sur plus bas prix, en gros, ou en détail.
Nelle-Orléans 4 mai 1843.
P. B. MONTAMAT & Co.
4 mai—8f 64, Vieille-Levée

VENTES DE SHERIF.

Succession de Milne vs. Chazal Thomas
COUR DE PAROISSE—No. 15,332—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 1er juin 1843, à midi,
Deux lots de terre situés au faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Columbus, Laharpe, Robertson et Villeré, désignés par les nos 79 et 80, sur un plan en date du 21 septembre 1836, dressé par L. Bringier arpenteur général et annexé à un acte passé le 10 décembre 1836 pardevant C. Pollock, notaire public; lesdits lots ayant, mesure française, les dimensions suivantes savoir: le lot no. 79 mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 120 pieds de profondeur du côté de la rue Columbus, 131 pieds un pouce et 8 lignes sur une réserve tracée sur le dit plan et 71 pieds de largeur dans le fond; le no 80 contigu au lot No 79 ayant 30 pieds de face à la rue Villeré, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble tous les droits, titres, privilèges et améliorations qui y appartiennent.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
D. AUGUSTIN,
20 avril—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de Milne vs. Chazal Thomas.
COUR DE PAROISSE—No. 15,334—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, jeudi le 1er. de juin 1843, à midi:
Deux lots de terre situés dans le faubourg Tremé, en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Kerlerec et Robertson, désignés par les Nos. 18 et 19 sur un plan en date du 21 septembre 1836, fait par L. Bringier, arpenteur général, annexé à un acte de vente passé pardevant C Pollock, le 10 décembre 1836. Lesdits lots ayant chacun, mesure française, 30 pieds de face sur la rue Kerlerec et s'étendant à 120 pieds dans la profondeur, entre lignes parallèles; ensemble tous les droits, privilèges et avantages y appartenant.
Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions, comptant.
D. AUGUSTIN,
20 avril—3 en 30 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Milne vs. Chazal Thomas.
COUR DE PAROISSE—No. 15,333—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale, en cette ville, jeudi le 1er juin 1843, à midi
Deux lots de terre situés dans le faubourg Tremé, en cette ville dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, Villeré, Columbus et Plauche, désignés sous les Nos 35 et 36 conformément à un plan daté le 21 septembre 1836, fait par L. Bringier arpenteur général, annexé à un acte de vente passé le 10 décembre 1836, pardevant C. Pollock, not. pub. Lesdits lots ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue Villeré et se prolongeant dans la profondeur entre lignes parallèles, jusqu'à la limite de la propriété de ——.
Le lot No. 35, ayant 30 pieds 10 pouces et 10 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Kerlerec, 120 pieds 8 pouces de profondeur sur le côté joignant le lot No. 36; et le lot No. 36 ayant 106 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté adjoignant le lot No. 37, ainsi que tous les droits, privilèges et avantages y appartenant.
Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant.
D. AUGUSTIN,
20 avril—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

L. B. Macarty vs. Adèle Pavageau.
COUR DE PAROISSE—No. 15,311—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en cette ville, lundi le 22me jour de mai 1843, à midi:
Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, dans l'îlet No. cinquante huit, formant l'encoignure ouest des rues Dumaine et Marais, mesurant 35 pieds sur la rue Dumaine (mesure anglaise) sur 72 pieds de profondeur et faisant face à la rue Marais (mesure française), ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus
Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. D. AUGUSTIN,
27 avril—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Wouter Hunton—No. 15,818.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le 30me jour de mai 1843, à midi,
Un certain Lot de Terre, situé dans le faubourg Annonciation, dans la partie supérieure de cette ville, désigné sous le No. 2, dans l'îlet No. 58 conformément au plan général du dit faubourg, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public en cette ville, le dit lot mesurant soixante pieds de face à la rue des Magasins, sur cent vingt pieds de profondeur (mesure française) entre les rues Robin et Lacourse, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois, une cuisine en bois ayant un étage au-dessus de rez de chaussée et une bâtisse en bois servant de boutique de charpentier, ayant un étage au-dessus du rez de chaussée.
2o. Un lot de Terre situé dans le dit faubourg Annonciation, dans l'îlet No. 54, borné par les rues Lacourse, Robin, Camp et Magasins, et mesurant 30 pieds, trois pouces de face à la rue de Lacourse, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se composant du lot No. 8, et d'une portion du lot No. 7, conformément à un plan dressé par Alfred A. Forstall, député voyer de cette ville, le 2 février 1840, et annexé à un acte au bureau de L. T. Caire, notaire public, passé le 21 février, de la même année.
Egalement 70 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane
Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
D. AUGUSTIN,
27 avril—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton vs L. & C. Tiernan et autres.
COUR DE PAROISSE—No 15651—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, jeudi le 11 mai 1843, à midi,
100 actions du fonds capital de la Banque de Carrollton, saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
D. AUGUSTIN,
29 avril shérif de la paroisse d'Orléans

A. E. Lemone vs. C. G. Gavière.
COUR DE PAROISSE—No. 15,700—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et du consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, le 10 mai 1843, à midi.
Un lot de terre situé dans l'îlet compris entre la rue Esplanade, le chemin du Bayou et les rues Burbigny et Claiborne, et se compose d'une portion prise dans le fond du lot désigné par le No. 3, sur un plan dressé par Zimpel; ledit morceau de terre commence au fond du lot No. 3, sur un ... de 20 pieds de largeur, à une distance de 130 pieds du chemin du Bayou et de là s'étend une profondeur de 50 pieds, entre lignes parallèles, jusqu'à ce qu'elle rencontre une ligne qui sépare le fond du lot No. 14.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
D. AUGUSTIN,
29 avril—3f en 10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

F. Estève h. c. l. vs. Mme L. Toca et A. Toca son mari.
COUR DE PAROISSE—No. 15336—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 29 mai 1843, à midi,
L'édifice construit par le demandeur pour Antoine Toca, sur un lot de terre situé à l'encoignure des rues Urquhart et Marigny au faubourg Marigny.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
D. AUGUSTIN,
29 avril—3f en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Auguste Delisson, agent de Macarty vs. Made. L. L. Dorsey et son mari.
COUR DE PAROISSE—No. 15,730—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en cette ville, le vendredi le 2 de juin 1843, les propriétés ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un certain Lot de Terre mesurant trente pieds de face à la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur entre les rues Ursulines et Hôpital (mesure française) ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions, comptant.
D. AUGUSTIN,
29 avril—15en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

La Municipalité No. 1 vs. Jean Commeny.
COUR DE PAROISSE—No. 15,638—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en cette ville, mardi le 30me jour de mai 1843, à midi:
Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, désigné par le No. 7, faisant partie de l'îlet No. 76, conformément au plan dressé par Bourgerol, voyer de la 1ère Municipalité, déposé en l'étude de feu F. de Armas, notaire public. Ledit lot de terre mesurant (mesure américaine) 31 pieds 11 pouces cinq lignes de face à l'Avenue d'Orléans, sur 73 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent.
2o. Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, désigné sous le No. 10, faisant partie de l'îlet No. 76, conformément au plan susdit, et mesurant, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à l'Avenue d'Orléans, sur 73 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les dépendances qui y appartiennent.
Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
D. AUGUSTIN,
27 avril—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE—No. 5,665—Les commissaires de la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Etat de la Louisiane vs. Marie L. Drahan et Eugène Villatte.
En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue Saint Louis, le Samedi, 20 mai 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, située à Tunisbourg, en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve, à un mille de la Nouvelle-Orléans, appartenant à Marie L. Drahan, et saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

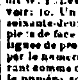

1o. 31 Lots de Terre désignés par les Nos. de un à trente, formant ensemble l'îlet No. sept; lesquels lots ont un pied américain, les dimensions suivantes, savoir: Les lots Nos. un à onze, chacun, 29 pieds 5 pouces face à la rue Decatur, sur 115 pieds de profondeur; les lots No. douze à quinze, chacun, 29 pieds 5 pouces face à la rue d'Orléans, sur 161 pieds, 10 pouces de profondeur, les lots Nos. seize à vingt-six, chacun, 29 pieds 5 pouces face à la rue de Armas, sur 115 pieds de profondeur, et les lots Nos. vingt sept à trente, chacun, 29 pieds, 5 pouces face à la rue de l'Odéon, sur 161 pieds, 10 pouces de profondeur.
2o. 30 autres Lots de Terre désignés par les Nos. de un à trente, formant ensemble l'îlet No. quatre; lesquels lots ont, au pied américain, les dimensions suivantes savoir: Les lots Nos. un à onze, chacun, 29 pieds 5 pouces face à la rue Newton, sur 116 pieds de profondeur; les lots Nos. douze à quinze, chacun, 29 pieds, 5 pouces face à la rue d'Orléans, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur; les lots Nos. seize à vingt-six, chacun, 29 pieds 5 pouces face à la rue Decatur, sur 115 pieds de profondeur; et les lots Nos. vingt-sept à trente, chacun, 29 pieds, 5 pouces face à la rue de l'Odéon, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur.
3o. Et 30 autres lots de terre, désignés par les Nos. de un à trente, formant ensemble l'îlet No. trois; lesquels lots, ont, au pied américain, les dimensions suivantes, savoir: les lots Nos. un à onze, chacun 29 pieds 5 pouces face à la rue Homere, sur 116 pieds de profondeur; les lots Nos. douze à quinze, chacun 29 pieds 5 pouces face à la rue d'Orléans, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur; les lots Nos. seize à vingt-six, chacun 29 pieds 5 pouces face à la rue Newton, sur 115 pieds de profondeur; et enfin les lots Nos. vingt-sept à trente, chacun, 29 pieds 5 pouces face à la rue l'Odéon, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur.
Le tout conformément au plan général dudit Tunisbourg, fait par John Schreiber, le 6 février 1837, et déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, notaire en cette ville.
Ensemble les circonstances et dépendances des lots de terre ci-dessus décrits, sans exceptions aucune, et notamment les édifices qui se trouvent sur l'îlet No. trois, consistant en une maison de maître à rez-de-chaussée en briques, et le haut briqueté entre poteaux, une cuisine briquetée entre poteaux, de trois appartements, latrines en briques, puits en briques, écurie et poulailler.
Conditions: Cette criée étant la seconde et dernière la propriété sus-décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et satisfaisante portant intérêt à raison de dix pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
EMILE LA SERE,
4 mai—3 en 15j Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No. 5,911—G. Schmidt, tuteur etc. vs. Henry et Aime Willoz—En vertu d'un writ de fieri facias contre Henry Willoz, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, sur les lieux, au No. 117, rue Royale, près la rue St. Louis, le mardi 16 mai 1843, à dix heures du matin,
Le fonds d'une boutique de confiseur, Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
EMILE LA SERE,
4 mai—3f en 10j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 5,816—Milton H Sandford vs. Smith, Metcalf & Co—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le lundi 22 mai 1843, à midi, les esclaves suivans, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Priscilla, et son enfant Mélina.
Cette criée étant la seconde et dernière, les dites esclaves seront définitivement adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et satisfaisante portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
EMILE LA SERE,
5 mai—3en15j Shérif de la Cour de Commerce.

VENTES DE CE JOUR

Vente de marchandises sèches par colis.
Aujourd'hui 10 mai, à 10 heures
PAR MULLEN & O'HARA.
A LEUR magasin d'encan, au premier, rue du Canal No. 12, Paulding's Row—Toile 4/4 1/4, toile en fil pour chemises 4/4, 6/4, 8/4, 10/4 et 12/4 damasse, indienne 4/4, nouveaux dessins, batiste de fil, drills de fil, à la mode, toiles écrues, bas de coton fin, pour dames, bas et chaussettes coton écru, bretagnes platilles, cotonades, cordonnet, étoffe pour mousquitaire, et une quantité d'indiennes. Aussi, marchandises de coton blanches et écrues &c.
Des catalogues sont actuellement prêts et les marchandises peuvent être examinées 10 mai

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mercredi 10 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti No. 26,
16 douzaines de peaux maroquin noir,
6 do do blanches à doublures.
26 do do variées de couleurs et de qualités. 9 mai—2

PAR R. D. SYKES.
A. DEVALL Encanteur.
Vente par colis, de bottes, brodequins et marchandises sèches.
IL sera vendu mercredi, 10 du courant, à dix heures, à son magasin d'encan rue des Magasins no. 61, vis à vis l'Arcade de Banks,
100 caisses bottes et brodequins, et souliers pour dames et enfans.
87 caisses et balles marchandises sèches, habillements et chapeaux.
Des catalogues seront prêts de bonne heure le matin de la vente. 9 mai.

Vente par colis, de marchandises étrangères et américaines.
PAR MULLEN & O'HARA,
12, rue du Canal, Paulding's Row
MERCREDI prochain, 10 mai, il sera vendu, de la toile d'Irlande 4/4, drills blancs et de fantaisie, toile imprimée, diapres et huckabacks, osnaburgs, drap de mérinos, cotonnade, drills en coton, étoffes blanches et écrues, en coton &c &c.
Des catalogues seront prêts et on pourra voir les marchandises dans le matinée du jour de la vente 6 mai—2

Actions! Actions!
PAR HEWLETT & CENAS
IL sera vendu mercredi 10 mai prochain, à midi à la Bourse St. Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 29 avril 1843 et aussi par ordre et sous la direction des commissaires liquidateurs de la Banque d'Orléans, les actions ci-après décrites, appartenant à ladite banque:
1o. 1,260 actions de la Compagnie et Banque du Gaz de la Nouvelle-Orléans, $30 par actions payées.
2o. 74 actions du fonds capital de la Banque de Carrollton, $50 par actions payées
3o Un bond de la Compagnie de la presse à coton d'Orléans pour la somme de quatre cents piastres
Conditions: moitié comptant en espèces et l'autre moitié en billets de la Banque d'Orléans. 26 mai—3f 10 6 et 10

VENTES A L'ENCAN.

Vente de propriété de valeur,
PAR HEWLETT & CENAS
44, rue des Magasins, au premier.
IL sera vendu mercredi, 17 du courant, à midi à la Bourse St. Louis,
Cette propriété de très grande valeur, connue pour les bâtisses et améliorations qui y trouvent, située dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, formant l'encoignure des rues Poydras et Carroll, mesurant 120 pieds de face sur la rue Poydras sur 150 pieds à la rue Carroll.
Ladite propriété sera vendue en 6 lots ainsi qu'il appert du plan dressé dans l'étude de Felix Grima, notaire public où il pourra être vu jusqu'au jour de la vente.
Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Grande vente de Vins, Liqueurs et Groceries,
PAR MULLEN & O'HARA,
12, rue du Canal, Paulding's row
JEUDI à 10 heures et demie, à leur magasin d'encan—Madère Porto, Sherry en barriques en caisses—Muscat, Liqueurs, Eau de vie, Genièvre, Thé, Cotes Blanc de Baleine, etc. etc.
Aussi—Plusieurs factures Tabac différentes marques
La vente commencera par un assortiment de Meubles.
10 mai—2

PAR A FERNANDEZ & Co.
IL sera vendu jeudi prochain, 11 du courant à leur magasin d'encan, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à 11 heures du matin, pour cause de départ, les meubles et services de table consistant en armoires d'acajou, bibliothèque et secrétaire, de lessus en marbre side-boards, chaises d'acajou, garnies en crin, tables do., glaces françaises, pendules, sofas en acajou, lits de fer, faïence et verrerie assorties, tableaux et gravures encadrées, sujets choisis &c &c
Conditions: comptant. 10 mai

PAR TRICOU & DUREL.
Succession de Louis Labranche.
EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves de la Paroisse St Charles, en date du 4 mai 1843, il sera vendu le samedi 20 mai 1843, à midi à la Bourse de Cité rue St. Louis, les actions ci-après décrites, appartenant à la succession de Louis Labranche, savoir:
8 actions de la compagnie du rail road de Carrollton
1 actions de la compagnie d'assurance du Théâtre d'Orléans.
7 actions de la compagnie des canaux de Barataria et de Lafourche.
Conditions: comptant
Le même jour, à 4 heures et demie précises P. M., il sera vendu, encoignure des rues Bayou et Tremé, pour le compte de la même succession, un lot de meubles et autres effets.
Conditions: comptant. 10 mai—3f 10 15 20

PAR A. FERNANDEZ & Co
Fleurs! Fleurs! Fleurs
JEUDI prochain, 11 du courant à dix heures du matin, il sera vendu sur la Place d'Armes
Un ... de Rosiers et un grand assortiment de Plantes en tout genre provenant du jardin de M Sevin Vincent. On vendra à l'amiable jusqu'au moment de la vente qui sera sans réserve et qui continuera les jours suivants.
Conditions, à la vente. 9 mai—3

PAR A. FERNANDEZ & Co
JEUDI prochain 11 du courant, à quatre heures et demie de l'après-midi, rue St. Louis, entre les rues Marais et Villere, il sera vendu un joli assortiment de meubles, tels que: lits, armoires, sofas, chaises en rotin et acajou, tables, glaces, etc. Aussi deux batteries de Cuisine.
9 mai—3

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, sans réserve, vendredi 12 du courant, à 10 heures du matin, au magasin de N. M. Pauchon frères, à l'encoignure des rues Conti et Bourbon,
Un bel assortiment de marchandises françaises, anglaises et du pays.
Conditions à la vente. 9 mai—4

PAR ABAT & COQUET,
GRANDE VENTE DE
339 Lots de Terre sans réserve, situés dans les faubourgs Tremé et le nouveau faubourg Marigny, dépendant de la propriété Kernion.
IL sera vendu le samedi 13 mai 1843, à midi précis à la Bourse de la Cité,
339 Lots de terre très avantageusement situés dans le faubourg Tremé et le nouveau faubourg Marigny, tels qu'ils se trouvent divisés sur un plan dressé par J. A. Puyo, lequel plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente, ces terres offrent aux personnes qui voudraient s'occuper de grands établissements, soit de vastes jardins fruitiers, de fleurs, ou de végétaux, soit des manufactures établies sur une grande échelle, ou des belles résidences de plus grands avantages, qu'on ne pourra pas de sitôt rencontrer encore; la plupart sont avantageusement situés pour s'exempter d'un loyer, qui joignant le fort modeste prix de ... une bonne occasion
Ces terrains sont fort élevés, entièrement exempts de l'inondation, ayant face, la plupart, à de beaux chemins ou promenades publiques, à de larges rues et à de vastes canaux.
Conditions: 1/4 comptant, le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque.
Les actes de vente par devant Jh. Cuvillier notaire public. 3 mai—6

AVIS D'ENCAN.
LE soussigné dûment nommé encanteur, ayant pris des arrangements avec M. A. L. Fernet (connu depuis long temps dans les affaires d'encan) a pris ce magasin spacieux situé rue de Chartres No. 40, entre les rues Douane et Bienville, et récemment occupé par MM. Duvivier, Woodruff & Co., où il s'occupera entièrement des ventes de marchandises en général et se chargera également des ventes en dehors de toute espèce de propriété, &c. &c.
25 avril—6 WILLIAM O. HEWES.

AVIS LEGAUX

COUR DE PAROISSE—Pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 14,944—A. Hodge et autres actionnaires de la banque d'Orléans demandent une dissolution de la charte—Sur lecture de la pétition de James. F. Caruthers, proposant de faire des arrangements avec les commissaires liquidateurs de la Banque d'Orléans, il est ordonné par la Cour que les dits commissaires liquidateurs déduiront d'ici au 20 mai prochain, à neuf heures et demie A. M., les motifs pour lesquels il ne leur serait pas donné pouvoir et autorisation par la Cour pour faire lesdits arrangements; et il est de plus ordonné que publication sera faite conformément à la loi à cette fin que tous les créanciers et toutes personnes intéressées puissent comparaitre et enregistrer d'ici au dit jour et heure leur opposition audit arrangement, s'ils en ont.
Par ordre de la Cour. Bureau du greffier—Nouvelle Orléans, le 26 avril 1843.
LOUIS R. COURTIN,
1 mai 3 en 10j Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Conformément à la résolution adoptée par le Jury de Police de la paroisse de Jefferson, dans sa séance du premier mai courant, des soumissions cachetées et adressées au juge de la dite paroisse seront reçues jusqu'au 15 de Mai 1843, à deux heures A. M. de toutes personnes qui voudraient se charger des réparations nécessaires pour transformer la prison actuelle en maison de cour. Un plan se compagne de devis sur les travaux à faire est déposé à la Cour de Paroisse.
Paroisse de Jefferson, le 5 Mai 1843.
8 mai— PERSIFOR F. SMITH, juge

COUR de Paroisse pour la ville et paroisse d'Orléans.—No. 15,776—Mme. M. Marigny contre son mari. Décret:—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'une séparation de biens soit prononcée entre les parties, que la communauté qui existait entre eux soit dissoute, que la demanderesse soit déclarée seule propriétaire de l'esclave Sylla et de ses enfans, et qu'elle en ait l'entière administration, et qu'elle recouvre du défendeur son mari la somme de seize mille cinq cent quatre-vingt-sept piastres et quatre-vingt seize cents, avec intérêts et frais; et avec toutes les hypothèques accordées par la loi aux femmes mariées pour le recouvrement de leurs biens paraphernaux.—Nouvelle Orléans, le 26 avril 1843—Signé Charles Maurian, juge.—Pour copie conforme à l'original—Nouvelle-Orléans, 8 mai 1843. (signé) L. A. Courtin, député greffier.
9 mai—3 en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Jeudi, 4 mai 1843—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—L'Etat de la Louisiane vs la Compagnie et Banque de l'Exchange de la Nouvelle-Orléans—No. 21,067—Sur motion de Levi Pierce avocat des commissaires liquidateurs dans cette affaire, et sur l'enregistrement du compte de l'administration des dits commissaires liquidateurs; Il est ordonné que les créanciers de la dite Compagnie et Banque de l'Exchange de la Nouvelle-Orléans, et autres intéressés, déduisent dans les dix jours de la première publication de cet avis, les motifs pour lesquels le dit compte ne serait pas approuvé et homologué.
Extrait des minutes.
5 mai—3en10j T. GILMORE, député greffier.

MAISONS A LOUER A BAS PRIX.

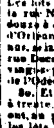

1o Une maison en briques à deux étages avec grenier, composée de plus de seize chambres, situé rue Moreau entre Port et St. Ferdinand. Pour $30 par mois;
2o 1 do. à étage, située rue St. Philippe entre Bourbon et Royale,
3o 1 do. rue des Champs Elysées près celle des Bons Enfans,
4o 1 do. rue St. Louis près Claiborne,
5o 1 do. Claiborne près St. Louis;
6o Plusieurs de rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine;
Pour les conditions qui sont des plus modérées, s'adresser à E. CORDEVIOLLE & LACROIX,
10 mai No. 66, Chartres, enc. Bienville

A LOUER à un marché—deux jolies maisons à trois étages situées rue Bourgogne. S'adresser à
CM. DUFOUR,
6 mai 11, rue Conti.

A LOUER—Les étages supérieurs du magasin occupé par le soussigné, pour les conditions s'adresser sur les lieux à
D. R. MACARTY,
2 mai—3 236, rue Bourbon.

A LOUER PAR J. & L. GARNIER.
Une maison de quatre appartements, située rue des Pavés, faubourg Marigny.
Une grande maison basse, rue Dumaine, entre Royale et Bourbon.
Une petite maison basse rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine. 20 av—6

A LOUER—Dans une maison française, rue Bourbon, entre Douane et Canal, deux jolies pièces au rez-de-chaussée, cet appartement fraîchement décoré conviendrait parfaitement à une petite famille. On pourrait offrir en table aux locataires, et cela leur conviendrait. S'adresser à M. E. G. rue Royale, No. 16. 4 mai—6

BRODEQUINS pour nègres—40 caisses différentes descriptions, qualités supérieures, assorties et grandeurs assortis, à vendre par ISAAC BRIDGE,
6 mai 76, Magasins.

SAVON—40 caisses de Gould pour famille et do. no. 1, à vendre par ISAAC BRIDGE,
6 mai 76, Magasins.

PANTALONS de cotonnade—10 caisses assorties, à vendre par
6 mai FROST & Co, 16, Magasins